

Rapport annuel 2022

Mai 2023



Région
de Nyon

Edition et coordination

Région de Nyon, Communication et marketing

Image de couverture

Rallye à vélo d'une commune à l'autre, point-relais de Founex

Crédits photos

Valdemar Verissimo pour la Région de Nyon (pp. 1, 21, 36)
Sigfredo Haro pour la Région de Nyon (portraits pp. 4 et 8)
Région de Nyon (pp. 6 haut, 9, 10, 11, 13, 14 bas, 25 haut, 31, 34, 35 haut, 37 bas)
S. Lécureux pour la Commune de Crans (p. 6 bas)
Scanways pour la Région de Nyon (pp. 14 haut, 15, 20 haut)
Valdemar Verissimo pour le Grand Genève (pp. 18, 19 haut)
Maison des vins de la Côte (p. 22)
Grand Genève (pp. 17, 19 bas)
Jura sur Léman (p. 24 haut)
NRT (p. 25 bas)
Pixabay (pp. 26, 38 haut)
CAS La Dôle (p. 27 haut)
Valdo Peixoto pour la Région de Nyon (pp. 27 bas, 35 bas, 36 haut)
Les Hivernales (p. 28 haut)
Théâtre de Grand-Champ (p. 28 bas)
Cie Serreaux-Dessus (p. 29 haut)
François Schaer pour Focale (p. 29 bas)
Michel Perret (p. 30)
Triathlon de Nyon (p. 32 haut)
La Côte (p. 32 bas)
Club de Paddle de Nyon (p. 33)
Trivial Mass pour la Région de Nyon (p. 37 haut)

Note

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Ce rapport est disponible en ligne

regiondenyon.ch/rapport2022

Sommaire

Editorial	4
L'essentiel en un coup d'œil	5
Organes et outils	6
Mobilité	10
Territoire	14
— Participation à l'agglomération du Grand Genève	16
Environnement	18
Economie	20
Tourisme	24
Culture	28
Sport	32
Communication	34
Finances	38

Le travail en coulisses laisse place à la concrétisation

La Région de Nyon vous présente le bilan d'une année 2022 durant laquelle elle aura consacré d'importants efforts en coulisses à dessiner de nouvelles mesures, qui verront le jour progressivement dès l'exercice 2023 et suivants.

Après avoir tiré les enseignements d'une décennie de programme des transports publics, nous avons préparé la suite en 2022 pour munir notre intercommunalité d'un digne successeur du fonds des transports publics (notre fameux « fonds TP »), avec lequel nous avons contribué de manière substantielle à transformer et améliorer la mobilité entre nos communes. Il reste du travail à réaliser afin de répondre aux attentes de nos citoyens tout en augmentant le report modal et diminuant l'utilisation de la voiture individuelle dans notre district. La Région de Nyon est fortement impliquée en la matière, aux côtés d'autres acteurs dont le rôle est fondamental : nous avons souvent eu l'opportunité de vérifier à quel point la situation géographique de notre territoire nous rend tributaires de la bonne marche des projets chez nos partenaires. Au niveau intercommunal, notre défi commun pour 2023 sera d'assurer le financement du nouveau fonds dédié à la mobilité.

Dans d'autres matières, le présent exercice permettra d'arriver au bout de la démarche SRGZA tant attendue par nos communes, de mettre en œuvre le nouveau programme pour la biodiversité, de déployer le projet de développement régional agricole et l'appellation « Le meilleur de l'Ouest vaudois », d'outiller les acteurs du tourisme de demain en introduisant plusieurs mesures.

En fin d'année, nous avons tiré le bilan des 10 dernières années de la vie culturelle sou-

nue par la Région de Nyon. Il permettra d'établir la nouvelle politique culturelle pour les années à venir, de même que nous œuvrerons à dessiner une nouvelle politique sportive.

Parallèlement, nous souhaitons poursuivre les efforts de communication destinés à informer la population, forts des outils dont nous nous sommes dotés ces dernières années et qui ont fait leurs preuves.

Pour concrétiser tout cela, nous comptons désormais sur une cotisation nous donnant les moyens de réaliser les tâches qui nous sont confiées.

Notre association de communes se consolide. L'arrivée de Crans parmi nos membres a été une nouvelle réjouissante et nous espérons pouvoir continuer sur cette voie.



Frédéric Mani
Président

L'essentiel en un coup d'œil

Organes et outils

Durant l'année 2022, la Région de Nyon a gagné une commune membre avec l'arrivée de Crans (VD). Treize préavis ont été étudiés par le délibérant, qui a tenu quatre séances. Sur le plan des ressources humaines, les effectifs sont restés stables.

Mobilité

La fréquentation des bus a augmenté, sans retrouver en 2022 le nombre de voyageurs pré-pandémie. Des courses ont été introduites sur les bus 820 et 720 pour faire revenir la clientèle. L'arrêt cofinancé par la Région à Mont-sur-Rolle a été terminé, tandis que les travaux ont démarré à Rolle pour prioriser les transports publics à la jonction A1. La Région a octroyé des fonds pour deux passerelles destinées à la mobilité active. Elle a continué de développer ses vélos en libre-service, avec 7 nouvelles stations.

Territoire

La préparation d'une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) a continué en 2022 avec l'Etat de Vaud et les communes. L'étude régionale P+R a été transmise au Canton pour position sur les subventions possibles. La Confédération a accordé plus de CHF 15 millions de cofinancement aux mesures prévues dans le district de Nyon via le Projet d'agglomération de 4^e génération du Grand Genève.

Environnement

La Région a préparé en 2022 son nouveau programme pour la biodiversité et a proposé aux communes quatre petits-déjeuners autour d'enjeux environnementaux. Elle a coorganisé le stand du Grand Genève aux Assises européennes de la transition énergétique et coordonné le volet grand public dans le district. Elle a ensuite conduit la participation du district à la 3^e édition de *La Nuit est belle*.

Economie

La Région de Nyon a orienté les demandeurs de financement LADE pour une enveloppe totale de CHF 810'000. Elle a orienté les entreprises

dans leur recherche de locaux et de terrains, répondant à plus de 40 demandes. Elle a décerné le Prix à l'innovation 2022 à deux sociétés valorisant le respect de l'environnement. La Région a participé à la présentation du Projet de développement régional agricole (PDRA) «Le meilleur de l'Ouest vaudois». A La Rippe, la vente de la parcelle destinée au futur pôle bois régional a été signée, permettant au projet d'avancer.

Tourisme

La Région a lancé en 2022 son nouveau programme de développement touristique de nature, allant jusqu'à 2027. La construction du bâtiment d'accueil de Jura sur Léman s'est poursuivie. Plus de CHF 250'000 ont été octroyés en soutien à des projets touristiques grâce à la taxe de séjour, dont le travail de révision du règlement a pu débuter.

Culture

La Région a signé en 2022 la nouvelle convention de subventionnement du Casino-Théâtre de Rolle, allant jusqu'à 2025. Le Conseil intercommunal a approuvé la reconduction de celle du far°. Durant l'année, elle a octroyé 43 soutiens. Enfin, la Région a présenté le bilan de sa politique culturelle 2012-2021, document qui fournit les éléments nécessaires à l'établissement d'une nouvelle stratégie pour les années à venir.

Sport

La Région de Nyon a octroyé 7 soutiens sportifs en 2022. Dans le cadre des Mérites sportifs régionaux, 9 prix ont remis.

Communication

La Région de Nyon a renforcé sa visibilité sur les lieux où elle mène ou soutient des activités. Elle a présenté son programme de législation, obtenu une excellente audience avec sa campagne «Une région où il y a toujours de quoi faire» et a continué de croître sur internet et les réseaux sociaux. Elle a inauguré *Action publique*, série de vidéos sur ses actualités. Les mesures de marketing mobilité ont décroché l'unanimité au délibérant. La Région a créé et organisé le 1^{er} Rallye à vélo d'une commune à l'autre.

Organes et outils



Référént au Comité de direction

Frédéric Mani
Président

Secrétariat > Etat-major

Boris Mury, secrétaire général
↳ Aline Dupontet
↳ Marco Ferrara
↳ Thierry Maeder (depuis novembre)

Secrétariat > Administration et finances

↳ David Saugy, boursier
↳ Nathalie Hentschel

- | | |
|--|--|
|  Crassier |  Duillier |
|  Dully |  Eysins |
|  Founex |  Genolier |
|  Gilly |  Gingins |
|  Givrins |  Gland |
|  Grens |  La Rippe |
|  Le Vaud |  Longirod |
|  Luins |  Marchissy |
|  Mies |  Mont-sur-Rolle |
|  Nyon |  Perroy |
|  Rolle |  Saint-Cergue |
|  Saint-George |  Signy-Avenex |
|  Tannay |  Tartegnin |
|  Trélex |  Vich |
|  Vinzel | |

Communes membres

La Région de Nyon comptait 41 communes membres au 31 décembre 2022, toutes représentées au Conseil intercommunal.

La Commune de Crans (VD) a rejoint l'association intercommunale au 1^{er} juillet 2022 à la suite de la votation des préavis d'adhésion par le Conseil communal et le Conseil intercommunal.

→ regiondenyon.ch/communes

- | | |
|--|--|
|  Arnex-sur-Nyon |  Arzier-Le Muids |
|  Begnins |  Borex |
|  Bursinel |  Bursins |
|  Burtigny |  Chavannes-de-Bogis |
|  Chavannes-des-Bois |  Coinsins |
|  Coppet |  Crans (VD) |



La Commune de Crans (VD) a rejoint la Région de Nyon en 2022.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal (CI) est l'organe délibérant de la Région de Nyon, constitué des représentants des exécutifs et des délibérants des communes membres. Il s'est réuni à 4 reprises en 2022 et a analysé 13 préavis.

Les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site internet de la Région (rubrique institutionnelle « Nous », ainsi que via des icônes d'accès rapide en page d'accueil) : les objets y sont indexés et peuvent être retrouvés par année, séance, thématique, responsable politique au Comité de direction (pour les préavis) ou membre du Conseil intercommunal (pour les postulats, motions et interpellations).

→ regiondenyon.ch/ci

Bureau

Présidente

- Amélie Cherbuin
Coppet

Vice-présidents

- Damien Richard
Longirod
- Raoul Sanchez
Eysins

Scrutateurs/-trices

- Maud Feignoux
Burtigny

- David Jaquet
Saint-George

Scrutateurs/-trices suppléant(e)s

- Véronique Villaine
Gland
- Olivier Tappy
La Rippe

Secrétaire

- Marianne Bardel

Préavis approuvés

- Préavis 10-2022 Deuxième programme régional de développement touristique de nature 2022-2027
- Préavis 11-2022 Autorisation générale de placer les fonds de la trésorerie
- Préavis 12-2022 Comptes 2021
- Préavis 13-2022 Cotisations
- Préavis 14-2022 Stratégie en matière de gestion et de conservation des documents papier et électronique
- Préavis 15-2022 Adhésion de la Commune de Crans à la Région de Nyon
- Préavis 16-2022 Financement d'une carte de transport touristique régionale
- Préavis 17-2022 Promotion de la mobilité
- Préavis 18-2022 Programme pour la biodiversité de CHF 250'000 répartis sur 5 ans
- Préavis 19-2022 Demande de crédit de CHF 330'000 pour soutenir les activités du far° durant la période 2023-2026
- Préavis 20-2022 Budget 2023
- Préavis 21-2022-DISREN Demande de crédit de CHF 189'875 pour l'aménagement d'une passerelle modes doux entre Nyon et Prangins
- Préavis 22-2022-DISREN Demande de crédit de CHF 346'311 pour l'aménagement d'une passerelle modes doux sur le sentier de Bois-Bougy à Nyon



41

des 47 communes du district sont membres en 2022 de la Région de Nyon



89%

de la population du district vit dans ces communes



105

élu(e)s des villes et villages siégeaient au 31 décembre au Conseil intercommunal

Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) est l'exécutif de la Région de Nyon. Il est composé de 9 membres élus par le Conseil intercommunal. Chacun d'entre eux assume un dicastère politique et la direction de son portefeuille de projets.

L'organe a siégé à 23 reprises durant l'année 2022 et soumis 13 préavis au Conseil intercommunal. Il a répondu aux sollicitations et invitations de plusieurs communes ou groupes de communes.

→ regiondenyon.ch/codir

Composition

Président



Frédéric Mani
Dully

Vice-président et responsable de la Communication



Pierre-Alain Schmidt
Mies

Vice-présidente et responsable de la Culture et du sport (jusqu'au 30 juin)



Chantal Landeiro
Le Vaud

Responsable de la Mobilité



Gérard Produit
Coppet

Responsable du Tourisme



Stéphane Jayet
Tartegnin

Responsable de l'Environnement



Bruno Dard
Signy-Avenex

Responsable du Territoire



Christine Girod
Gland

Responsable des Finances



Paul Ménard
Saint-Cergue

Responsable de l'Economie



Pierre Wahlen
Nyon

Responsable de la Culture et du sport (depuis le 29 septembre)



Valérie Jeanrenaud
Burtigny

— Secrétaire du Comité de direction



Boris Mury, secrétaire général

Secrétariat régional

Structure

Le Secrétariat régional est l'administration de la Région de Nyon. Il gère le quotidien de l'association ainsi que ses projets. Il soutient les communes. Son fonctionne-

ment est placé sous la direction du secrétaire général. Le Secrétariat est conduit par un état-major dont les membres sont :

- le secrétaire général,
- la responsable opérationnelle et adjointe du secrétaire général (qui coordonne les projets ainsi que le personnel affecté à toutes les politiques publiques),
- le responsable de la communication et du marketing (qui coordonne les actions et collaborateurs affectés à ces compétences transversales),
- le chef de projet vaudois de l'agglomération du Grand Genève.

L'administration n'est pas organisée en fonction des dicastères politiques, mais chaque collaboratrice et collaborateur réalise les décisions du Comité de direction et propose des mesures dans le cadre de sa spécialisation métier.

→ regiondenyon.ch/secretariat

Ressources humaines

L'année 2022 n'a connu aucun changement au sein du Secrétariat régional. Au total, les effectifs de la Région de Nyon sont restés stables, à 11,3 employés équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre.

Toutefois, deux stagiaires ont renforcé les équipes durant l'année. L'une a été engagée sur le premier semestre pour apporter un soutien dans l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique (dont la Région est partenaire au titre de membre du Grand Genève). La seconde a été engagée sur le deuxième trimestre pour la réalisation notamment d'un outil de monitoring et de statistiques. De plus, de mai à octobre, une personne avec un contrat à durée déterminée a permis le remplacement d'une collaboratrice en congé maternité.

Seuls 41% de la masse salariale est réellement à la charge des cotisations des communes membres. La différence revient en partie au fonds TP et aux conventions avec l'Etat de Vaud.

→ regiondenyon.ch/rh

Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise

Le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) est l'outil par lequel la Région de Nyon cofinance des infrastructures ou équipements d'intérêt régional.

La Commission des investissements régionaux (CoInv) a pu traiter 2 préavis DIS-

REN soumis au Conseil intercommunal. Son rôle est de se prononcer sur le respect des principes du dispositif, leur application, ainsi que les critères de régionalité.

→ regiondenyon.ch/disren

Sociétés liées

Télé-Dôle

La Région de Nyon est actionnaire majoritaire de Télé-Dôle SA, société suisse d'équipement touristique possédant les remontées mécaniques du village de Saint-Cergue et celles sur territoire suisse du domaine Jura sur Léman.

Le démarrage de la saison de ski 2022-2023 a eu lieu le 17 décembre 2022 à Jura sur Léman. Concernant Saint-Cergue, le domaine était prêt pour Noël, mais faute d'enneigement l'ouverture a été reportée à janvier 2023. Les enfants de 6 à 12 ans issus des communes membres de la Région de Nyon y ont bénéficié de l'accès gratuit aux pistes et aux installations.

Le rapport de gestion de Télé-Dôle couvre la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. Il a été validé par l'Assemblée générale en décembre et est disponible sur le web.

→ teledole.ch/societe/assemblees-generales

Sofren

La Région de Nyon est propriétaire de la Société foncière de la région nyonnaise SA (Sofren), qui permet des opérations utiles à la réalisation de projets intercommunaux et au développement régional. Les communes membres de la Région sont invitées à l'assemblée générale.

Le rapport de gestion de la Sofren SA est disponible sur demande au siège de la société.

→ Grand-Rue 24, 1260 Nyon



La Région de Nyon est l'actionnaire majoritaire de Télé-Dôle.

Mobilité



Référent au Comité de direction

Gérard Produit

Responsable politique de la Mobilité

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Emilie Bassetto
- ↳ Sarah Tavakoli
- ↳ Alexandra Wasserfallen (mai à octobre)

Transports publics

Programme de réorganisation des transports publics

La Région de Nyon a poursuivi en 2022 le pilotage du programme de réorganisation des transports publics. Elle a accompagné les communes dans le développement des offres de transport et les aménagements en faveur des bus. Des collaborations régulières avec les transporteurs, les autorités cantonales et les partenaires de mobilité du Grand Genève ont aussi rythmé l'année.

Le Secrétariat régional a mené des réflexions pour définir le contenu d'un nouveau programme en faveur des transports publics, notamment dans une perspective de transition écologique de la mobilité.

→ regiondenyon.ch/programme-tp

Offre de l'horaire 2022

L'horaire 2022 des transports publics est entré en vigueur le 12 décembre 2021. Seules deux nouvelles offres ont été introduites sur les lignes CarPostal 820 Nyon-St-George (ajout d'une course entre 22h et 00h du lundi

au samedi) et 720 Allaman-Le Brassus (renfort de l'offre le week-end), l'objectif principal étant de faire revenir la clientèle après deux années perturbées par la crise sanitaire.

La Région de Nyon a accompagné les transporteurs pour le lancement de la nouvelle offre auprès du public et a répondu aux questions des usagers.

Noctambus genevois

Depuis 2019, la Région de Nyon représente les communes vaudoises desservies par les lignes ND et NT du Noctambus genevois au sein du Comité et de l'Assemblée générale de l'association Noctambus (65 communes membres). Ceci permet un suivi technique pour le territoire vaudois et une coordination entre l'offre genevoise et les bus nocturnes du district de Nyon.

Le Comité s'est réuni à cinq reprises en 2022 et l'Assemblée générale s'est tenue en juin. Durant l'été, la direction de Noctambus a fait part aux communes vaudoises de sa volonté de faire évoluer son réseau. Les quatre variantes d'évolution proposées aux communes n'ont pas été jugées satisfaisantes. Les communes vaudoises ont ainsi fait part de leur décision individuelle de quitter l'Association Noctambus au 31 décembre 2023.

Préparation de l'horaire 2024

Le travail de préparation de l'horaire 2024 déjà engagé à la fin novembre 2021 s'est poursuivi en 2022 via des échanges avec les communes, TPN, CarPostal et la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Un atelier s'est tenu en septembre avec l'ensemble des partenaires afin d'échanger sur les propositions d'évolution du réseau de transports publics. A la suite de cette séance,

les communes ont fait part de leurs prises de position. Le Comité de direction a ensuite réalisé un arbitrage des demandes et un courrier a été envoyé à la DGMR à la fin octobre avec les demandes d'ajouts et de modifications d'offres retenues en vue de l'horaire 2024.

Fréquentation

Lignes de bus régionales

Après deux années d'exploitation perturbées par la crise sanitaire, la fréquentation des transports publics a encore subi les conséquences en 2022 du télétravail et des changements provoqués par la pandémie dans les habitudes de mobilité des usagers. Des baisses de fréquentation ont été constatées dans le cas des lignes de rabattement sur les gares régionales (usage pendulaire), tandis que des hausses ont été enregistrées dans des lignes à vocation de loisirs (NStCM et bus 720 le week-end).

L'exercice a totalisé 7'237'813 voyageurs (bus régionaux et urbains, NStCM, CGN), soit une évolution de +16,2% depuis 2021, mais -10,2% par rapport à l'horaire de référence 2019.

Enquête origine-destination

La Région de Nyon s'est engagée dans une enquête auprès des usagers des transports publics afin de mieux comprendre les lieux de départ et d'arrivée de leurs déplacements réalisés aux différentes heures de la journée, ainsi que les motifs (loisirs, études, travail, etc.) Cette démarche a été menée en partenariat avec le Canton de Genève, les TPG, TPN-NStCM et la DGMR. Elle a été prévue en complément des données annuelles de fréquentation des lignes de bus. Une fois les résultats de l'enquête analysés, les données seront utiles dans les réflexions pour l'évolution des



Arrêt de bus « Mont-sur-Rolle, La Ferme » réaménagé en 2022.

réseaux de transports publics urbains, régionaux et transfrontaliers du district de Nyon.

Aménagements pour les bus

Les études et la réalisation des mesures d'aménagement se sont poursuivies en 2022. Les travaux de réaménagement de l'arrêt de bus « Mont-sur-Rolle, La Ferme » financés par le préavis 08-2016 ont été achevés.

Les travaux du réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle pour la priorisation des transports publics ont débuté. Parmi les quatre mesures lourdes du programme des transports publics également inscrites au projet d'agglomération de 2^e génération du Grand Genève (bénéficiant d'un cofinancement fédéral de 40%), celle-ci est la première à entrer en phase de réalisation. En parallèle, l'avenant à la convention partenariale a été signé et les démarches pour l'obtention de la subvention fédérale ont été menées auprès de la Confédération.



CHF 738'945

versés par la Région de Nyon (fonds TP) au chantier de priorisation des bus à la jonction A1 de Rolle



7,2 millions

voyageurs sur les bus régionaux et urbains, le train NStCM et la navette CGN



7

nouvelles stations de vélos en libre-service

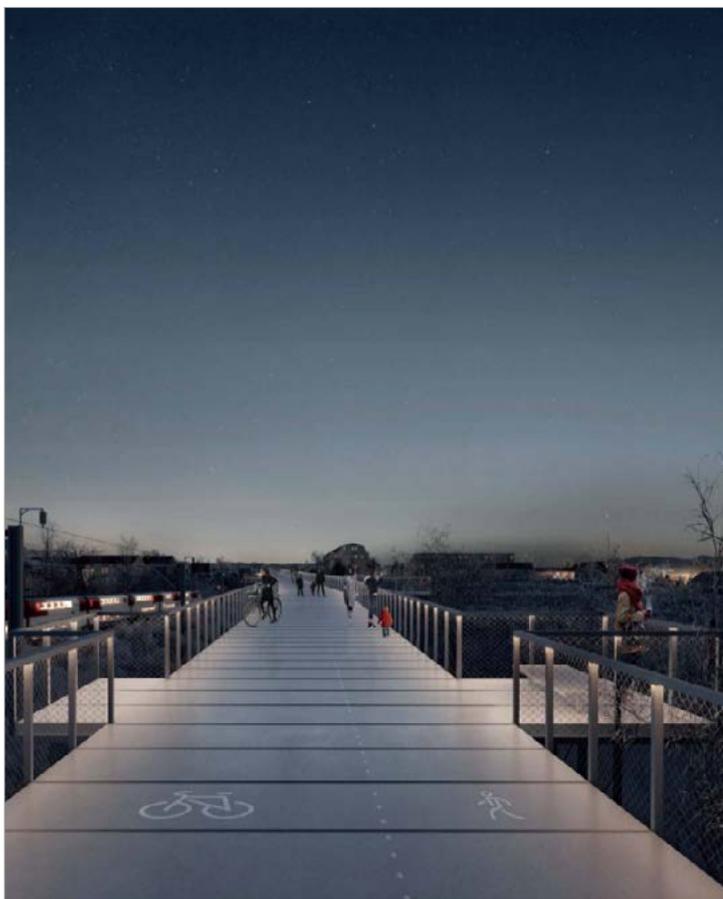


+16%

fréquentation des bus depuis 2021

Les études et discussions ont avancé sur les trois autres mesures d'aménagement également inscrites au PA2 du Grand Genève:

- Voie de bus sur la Route Blanche: l'étude de projet s'est poursuivie en 2022 et trois séances ont eu lieu pour échanger avec les partenaires (Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud, les communes de Grens et de Signy-Avenex, ainsi que la Région de Nyon) sur les avancées du projet (plans, expertises externes, proposition de phasage de chantier, etc.)
- Jonction A1 de Gland: la pré-convention de répartition financière a été signée par l'ensemble des partenaires en juillet 2022. Cette étape permet désormais d'engager les prochaines phases d'études qui seront pilotées par l'Office fédéral des routes (OFROU) pour son périmètre de compétences et par la DGMR pour les parties sous compétences cantonale et communale.
- Giratoire de Crassier: la Commune de Divonne-les-Bains a poursuivi ses discussions avec les différents propriétaires fonciers impactés par le projet. D'autre part, une coordination entre les cadastres français et suisse a été réalisée.



Future passerelle de Bois-Bougy (image de synthèse).

Mobilité active

Réseau cyclable régional

La Région de Nyon a poursuivi ses efforts dans le cadre de la mise en œuvre du réseau. Elle s'est impliquée dans plusieurs travaux en 2022, notamment dans le projet de l'aménagement d'une liaison modes doux au nord de l'agglomération nyonnaise. L'étude de faisabilité des liaisons cyclables complémentaires à la traversée de la jonction A1 de Rolle a été finalisée en 2022.

Le Conseil intercommunal a adopté les préavis 21-2022-DISREN et 22-2022-DISREN permettant la participation financière de la Région de Nyon à l'aménagement respectivement d'une passerelle destinée aux modes doux entre Nyon et Prangins et d'une autre passerelle similaire sur le sentier de Bois-Bougy. L'aménagement de ces deux passerelles participe à l'amélioration de l'accessibilité des piétons et vélos à la gare de Nyon.

Réseau de vélos en libre-service

La Région de Nyon a continué en 2022 le développement de son réseau de vélos en libre-service. Ainsi, 7 nouvelles stations ont été installées et le réseau a été étendu sur les communes de Chavannes-de-Bogis et de Mont-sur-Rolle. Au 31 décembre, le réseau de la Région de Nyon comprenait ainsi 46 stations, avec 250 vélos en circulation (dont la moitié sont électriques). Le nombre de trajets réalisés est reparti à la hausse, avec 64'034 emprunts (contre 46'441 l'année précédente).

Réseau routier

Route Suisse (RC1)

Tronçons à Coppet, Nyon, Prangins et Rolle

La Région de Nyon assure la coordination générale des mesures de requalification de la RC1 sur les tronçons en traversée de localité de Coppet, Nyon, Prangins et Rolle, selon la convention partenariale signée en 2020. En 2022, la Région de Nyon a commencé la préparation du dossier de demande de convention de financement fédéral pour le tronçon situé sur la Commune de Rolle.

Tronçon Prangins-Gland

La requalification du tronçon de 4,8 km a été retenue par la Confédération dans les



Le réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon a été complété en 2022 avec de nouvelles stations installées par le prestataire PubliBike, à Chavannes-de-Bogis et à Mont-sur-Rolle.

mesures cofinancables au projet d'agglomération de 4^e génération du Grand Genève. Elle vise à redimensionner les espaces pour chacun des modes de transport, notamment en offrant davantage de sécurité pour les usagers des bus et pour la mobilité active.

Autoroute

La Région de Nyon a poursuivi en 2022 sa participation aux réflexions sur les travaux envisagés dans le cadre de l'assainissement des ouvrages d'art sur le tronçon d'autoroute A1 situés entre les jonctions de Nyon et d'Étoy. Ces travaux prévoient l'entretien, la démolition et la reconstruction de ponts au-dessus de l'autoroute, impactant les routes cantonales et communales.

En parallèle, la Région a mené des consultations auprès des autorités communales pour déterminer si des aménagements supplémentaires pour les transports publics ou les modes doux (piétons et cycles) sont nécessaires.

Territoire



Référente au Comité de direction

Christine Girod

Responsable politique du Territoire

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Thierry Maeder

↳ Sarah Tavakoli

Zones d'activités

Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

La Région de Nyon a continué en 2022 le pilotage de la démarche permettant l'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du district de Nyon.

La procédure de validation de la démarche prévoit un examen intermédiaire et un examen préalable par les services cantonaux. L'examen intermédiaire est facultatif mais

fortement recommandé par le Canton : il permet un premier avis formel des services chargés de la mise en place du système de gestion des zones d'activités au niveau cantonal. Cas échéant, il oriente les réflexions dans une phase intermédiaire (avant le développement complet de la planification directrice) et assure une bonne intégration des différents paramètres en vue de l'examen préalable, qui constitue l'étape obligatoire de la procédure.

En janvier 2022, le volet stratégique de la démarche SRGZA a été transmis aux services cantonaux pour l'examen intermédiaire. En mai, la Région de Nyon a soumis aux municipalités du district le retour formel des services cantonaux consultés. Cela a permis d'intégrer l'avis de toutes les communes dans le volet stratégique et ainsi de le consolider. Le volet opérationnel a également été établi en 2022.

Début octobre, la Région de Nyon a organisé une séance d'information destinée à l'ensemble des municipalités du district, afin de rappeler les enjeux de la procédure de validation de la démarche SRGZA.

Fin octobre, les volets stratégique et opérationnel ont été mis en consultation auprès des municipalités. Elles ont été invitées à se positionner formellement en vue de l'envoi au Canton du Plan directeur régional sectoriel des zones d'activités du district de Nyon, pour l'examen préalable. Toutes les municipalités ont donné leur aval.

Zone d'activités de Duillier

La Région de Nyon a continué en 2022 de collaborer dans la démarche relative à la zone d'activités de Duillier. Des conditions-cadre ont été établies afin de permettre le développement du secteur à moyen et long terme.



La Région a présenté la démarche SRGZA aux communes l'ayant sollicitée, comme ici en septembre avec la Municipalité de Givrins.

La Région a participé au financement de l'étude relative à la densification du périmètre et a assuré la cohérence de ce travail avec la démarche SRGZA pour l'ensemble du district.

Quartiers des gares régionales

La Région de Nyon a continué en 2022 sa collaboration à l'étude préliminaire du réaménagement de la plateforme multimodale de la gare de Rolle.

Elle a aussi élaboré une convention définissant les modalités de sa participation à l'étude préliminaire du réaménagement de la plateforme multimodale de la gare de Nyon.

Stationnement P+R

L'étude régionale de planification des parkings d'échange du district de Nyon a été finalisée en 2022. En septembre, les communes territoriales ainsi que les CFF et le NStCM ont pris acte des résultats finaux de la démarche, qui ont été transmis à la direction du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, pour une prise de position formelle du Canton. Cette détermination permettra aux communes territoriales de bénéficier d'une subvention de l'Etat à hauteur de 50% pour les études et la réalisation de parkings d'échange reconnus d'intérêt cantonal.



L'étude régionale de planification des parkings d'échange du district (ici celui en gare de Coppet) a été finalisée et transmise au Canton.



249 ha

affectés en zones d'activité économique dans le district de Nyon



1035

places de parc du district acceptées par le Canton pour devenir des P+R

Participation à l'agglomération du Grand Genève

Groupement local de coopération transfrontalière

La Région de Nyon participe aux instances techniques et politiques de l'agglomération en tant que membre fondateur du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève. Avec ses partenaires, elle met ses ressources humaines et financières à disposition afin de mener à bien les missions confiées au GLCT. Elle assure en outre la coordination entre les parties prenantes vaudoises du Grand Genève (Canton, communes et Région).

Afin de réaliser sa mission de Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, la Région de Nyon a consacré en moyenne 3,3 ETP sur l'année 2022, répartis sur les trois pôles d'activité du Grand Genève (Territoire, Mobilité, Environnement).

Les autorités politiques de la Région de Nyon sont représentées dans les instances de gouvernance du Grand Genève :

- Vice-président et membre du Bureau du GLCT : Frédéric Mani
- Membres de l'Assemblée du GLCT : Frédéric Mani, Christine Girod, Pierre-Alain Schmidt
- Membre du Groupe de travail thématique « Aménagement » : Christine Girod
- Membre du Groupe de travail thématique « Mobilité » : Gérard Produit
- Membre du Groupe de travail thématique « Transition écologique » : Bruno Dard
- Représentant du GLCT auprès du Forum d'agglomération : Pierre-Alain Schmidt

Projet d'agglomération de 4^e génération

En 2022, la Région de Nyon a collaboré avec ses partenaires et avec la Confédération pour l'évaluation technique du projet d'agglomération de 4^e génération (PA4). A l'issue de ce processus, la Confédération a fait une évaluation très favorable du PA4, accordant un cofinancement de 35%, soit plus de CHF 140 millions de subventions fédérales pour les projets de mobilité de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Sur le district de Nyon, cela représente plus de CHF 15 millions pour la période 2024-2028 :

- 3^e étape de la requalification de la Route Suisse Gland-Prangins en faveur de la mobilité douce (mesure chiffrée à CHF 28,34 millions, dont CHF 9,92 millions de cofinancements fédéraux) ;
- Passage inférieur de l'Etraz à Nyon en faveur des transports publics et de la mobilité douce (mesure à CHF 13,93 millions, dont CHF 4,88 millions de cofinancements fédéraux) ;
- Création de pistes cyclables et d'aides à la traversée sur le chemin de la Vy-Creuse et la rue du Perron à Gland (mesure à CHF 1,3 million, dont CHF 455'000 de cofinancements fédéraux).

De même, ces cofinancements obtenus auprès de la Confédération représentent plus de CHF 6 millions dans le district de Nyon pour la période 2028-2032 :

- Aménagement du cœur de ville de Nyon (mesure chiffrée à CHF 5,39 millions, dont CHF 1,88 million de cofinancements fédéraux) ;
- Cheminement de mobilité douce entre la route de Saint-Cergue et la route de Duillier à Nyon (mesure à CHF 2,3 millions, dont CHF 800'000 de cofinancements fédéraux).

Grand Genève en transition

La Région de Nyon est engagée avec ses partenaires dans la démarche « Grand Genève en transition » (anciennement « Programme d'action concerté pour la transition écologique », PACTE), qui va notamment doter l'agglomération d'objectifs quantitatifs et qualitatifs en matière de transition écologique, ainsi que d'un plan d'actions pour sa mise en œuvre par les territoires.

Vision territoriale transfrontalière

Le Grand Genève a démarré en 2022 les études visant l'élaboration de sa Vision territoriale transfrontalière 2050. Cette démarche



CHF 15 mio

de cofinancement fédéral pour les mesures de mobilité du PA4 dans le district de Nyon

fixera les orientations pour réussir la transition écologique du Grand Genève et servira de volet stratégique pour les prochaines générations de projets d'agglomération (PA5, PA6 et PA7).

La Région de Nyon participe et finance les études de mobilité et d'aménagement. Elle pilote en outre une étude de planification territoriale à l'échelle du Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération Jura (PACA Jura), comprenant l'ensemble du district de Nyon, le nord du canton de Genève et l'est du Pays de Gex.

Dans ce cadre, la Région de Nyon a organisé, avec ses partenaires, un cycle d'ateliers qui s'est tenu en septembre à différents lieux de l'agglomération et qui a réuni élus du territoire, techniciens et mandataires pour débattre du développement souhaité du Grand Genève.

Mesures environnementales

Durant l'année écoulée, la Région a piloté l'un des deux mandats visant à la rédaction du plan d'actions, ainsi que le mandat d'évaluation environnementale stratégique accompagnant la démarche.

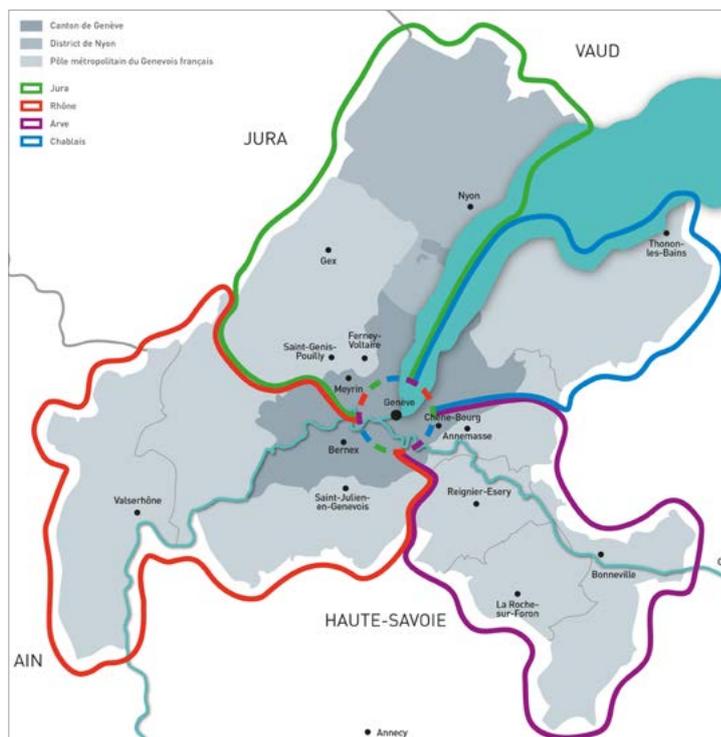
Elle a pris part à la rédaction d'une charte d'engagement en faveur de la transition écologique, qui a été adoptée en juillet par le Comité de direction.

La Région de Nyon a coorganisé les Assises européennes de la transition énergétique (AETE), qui se sont tenues à Genève-Palexpo du 31 mai au 2 juin 2022. Les AETE ont réuni plus de 300 intervenants et 4200 participants autour de conférences, ateliers et visites de terrain autour de la transition énergétique. Dans le district, la Région de Nyon a coordonné l'organisation du volet grand public (« OFF ») des AETE, avec 24 événements qui ont sensibilisé la population aux enjeux environnementaux.

En parallèle, la Région de Nyon a mené des actions partenariales ponctuelles en faveur de l'environnement et de la transition écologique, à l'instar de l'événement *La Nuit est belle* pour la sensibilisation à la pollution lumineuse (cf. chapitre « Environnement »).

Mesures de mobilité

Au fil des quatre générations de projets d'agglomération, les communes et cantons partenaires du Grand Genève alimentent une liste d'infrastructures de mobilité en vue de solliciter un cofinancement fédéral pour chacun des projets. Depuis 2012, pas moins de 51 mesures localisées dans le district de Nyon (y compris celles du PA4) ont été acceptées par l'Office fédéral du développement territorial et peuvent ainsi bénéficier d'un cofinancement



Dans le cadre de l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière du Grand Genève, la Région de Nyon pilote l'étude de planification du Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération Jura (PACA Jura), secteur géographique ici en vert.

de la Confédération. Elles représentent près de CHF 100 millions de contributions fédérales pour améliorer la mobilité dans le district.

En tant que Bureau vaudois de l'agglomération du Grand Genève, la Région de Nyon assure une coordination générale des mesures. Elle accompagne les différents maîtres d'ouvrage pour les études et la réalisation de leurs projets, ainsi que dans la constitution des dossiers pour les demandes de subventions cantonales et fédérales (cf. aussi chapitre « Mobilité »).

Mesures d'urbanisation

La Région de Nyon est chargée, avec les neuf communes concernées, du monitoring annuel de l'urbanisation du périmètre compact d'agglomération, soit l'espace urbanisé autour des gares de Coppet, Nyon, Gland et Rolle. Cela a pour but de vérifier la conformité des planifications communales avec les objectifs du Plan directeur cantonal, afin de garantir une urbanisation vers l'intérieur et d'éviter le mitage des espaces naturels et agricoles.

Environnement



Référent au Comité de direction

Bruno Dard

Responsable politique de l'Environnement

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Aurélie Stamm

↳ Aurélie Borghese (jusqu'à juin)

mesures concrètes par année, dès 2023. Il devra aussi en assurer la visibilité via des actions et supports de communication (vœu des communes). Il s'agira d'informer sur l'ensemble des travaux dédiés à la préservation de la biodiversité. Cela comprend aussi la participation à divers groupes de gestion de sites particuliers.

Biodiversité

L'année 2022 a permis la préparation d'un nouveau programme en faveur de la biodiversité, selon le préavis 18-2022 approuvé par le Conseil intercommunal. Doté d'un montant de CHF 250'000 répartis sur 5 ans, ce programme de la Région de Nyon a pour vocation de poursuivre le travail réalisé dans le cadre des contrats corridors (qui ont pris fin en 2021 et n'ont pu être reconduits selon les mêmes modalités financières et transfrontalières).

Un bilan réalisé avec les communes avait révélé leur volonté de poursuivre les actions entreprises dans le domaine de la biodiversité et l'intérêt d'un pilotage par la Région et le Canton.

Le nouveau programme mis sur pied par la Région a pour objectif de réaliser une à trois

Préservation de sites et sensibilisation

Bois de Chênes

Dans le cadre de la gestion du Bois de Chênes, la Région de Nyon a pris part en 2022 à trois séances de la Commission d'accueil et d'information du public. Des panneaux didactiques ont été installés courant avril, ainsi qu'un nouveau balisage du site. Les retours des usagers du Bois de Chênes sont très positifs. La commission a également organisé des activités pour la Fête de la nature ainsi que pour *La Nuit est belle*, deux rendez-vous qui ont permis de rassembler la population sur le site.

Massif de la Dôle

Le massif de la Dôle fait l'objet d'un Plan partiel d'affectation (PPA) doté d'un règlement d'application qui stipule qu'un groupe de gestion doit être consulté pour tout projet de développement pouvant avoir des impacts sur l'environnement. Sans activité depuis 2018, ce groupe de gestion a repris ses fonctions en 2022 autour de la discussion du développement d'itinéraires touristiques dans le périmètre. Les communes participantes ont mandaté la Région pour la gestion administrative du groupe.



CHF 250'000

consacrés par la Région de Nyon au Programme pour la biodiversité



24

événements des Assises de la transition énergétique ont eu lieu dans le district



La Région de Nyon a participé au lancement des AETE 2022.

Petits-déjeuners régionaux de l'environnement

La Région de Nyon organise des rencontres régulières avec les communes sous la forme de petits-déjeuners où sont décryptés et débattus des enjeux environnementaux. Le format est limité à 20 participants pour permettre les échanges en groupe. Quatre réunions ont eu lieu en 2022 et ont réuni 29 communes au total.

Dans ce cadre, la Région a collaboré avec l'association The Lost Food Project, qui redistribue les invendus comestibles de grands magasins pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Lutte contre la pollution lumineuse

La Nuit est belle

En septembre, 31 communes membres de la Région de Nyon ont participé à la 3^e édition de *La Nuit est belle*, avec 13 animations qui ont connu un franc succès. Près de 900 personnes ont pris part aux activités, sans compter les clients des restaurants nyonnais ayant participé à l'opération « dîner aux chandelles », qui a permis de doubler la clientèle de ces établissements. Le thème des économies d'énergie, bien que choisi avant le début de la crise énergétique, est entré en résonance avec l'actualité du risque de pénurie d'électricité à l'hiver 2022-2023.



La Région de Nyon a reçu la conseillère d'Etat Christelle Luisier sur le stand du Grand Genève aux AETE 2022 à Palexpo.

Guide sur l'éclairage public

La Région de Nyon a mis à jour en 2022 son *Guide sur l'éclairage public* élaboré pour accompagner ses communes membres vers une diminution de leur pollution lumineuse. Il recueille des idées, liens utiles, bases légales, données et modèles de documents.

Transition écologique

Assises européennes

Le premier semestre 2022 a presque été entièrement dédié à la préparation des Assises européennes de la transition énergétique (AETE), qui se sont déroulées du 31 mai au 2 juin. Le stand du Grand Genève (126 m²) a été conçu et piloté par une équipe dont la Région de Nyon a fait partie. Trois des cinq animations qui ont fait vivre l'espace durant les trois jours ont été pilotées par la Région de Nyon.

Le volet grand public (« OFF ») s'est tenu du 10 mai au 5 juin dans les différents territoires de l'agglomération transfrontalière : 24 événements ont eu lieu dans les communes du district de Nyon. La Région de Nyon a participé au lancement mené par le Grand Genève à Annemasse. Elle a ensuite organisé à Coppet l'événement régional de clôture du « OFF ».

Grand Genève en transition

Le programme d'actions concertées pour la transition écologique (PACTE), approuvé via le préavis 57-2020 et renommé « Grand Genève en transition » a poursuivi son chemin en 2022 avec plusieurs rebondissements.

La Région de Nyon a beaucoup œuvré pour l'élaboration puis l'approbation de la charte Grand Genève en transition. En parallèle et pour accompagner cette charte, un mandat de CHF 150'000 piloté par la Région de Nyon prévoit l'élaboration des actions suisses du plan d'actions et son évaluation environnementale stratégique (voir aussi pages « Grand Genève »).

Economie



Référent au Comité de direction

Pierre Wahlen

Responsable politique de l'Economie

Secrétariat > Opérationnel des projets

- ↳ Alexis Lacroix
- ↳ Christiane Maillefer
- ↳ Alicia de la Rosa

Entreprises

La Région de Nyon a entretenu en 2022 son réseau de contacts auprès des acteurs économiques du district, créant ou consolidant les liens entre les représentants des services publics et privés, les sociétés et autres acteurs économiques. Elle a poursuivi son objectif de développer sa notoriété dans ces milieux. Au total, la Région a rencontré 101 entreprises dans le cadre de sa politique de développement économique.

Répertoire des entreprises

La Région met à disposition de ses membres le répertoire des entreprises, une base de données centralisée. Elle offre ainsi un service

aux communes, tenues par le Canton d'établir une telle liste des sociétés de leur territoire.

En 2022, 50% des communes ont collaboré à la mise à jour du répertoire (légère baisse depuis 2021). Au total, 1140 fiches d'entreprises ont été actualisées, dont 345 ont vu leur statut modifié (radiation, transfert, inactivation) et 447 sont des entreprises nouvellement inscrites. En moyenne, 5715 entreprises ont été affichées en 2022 sur le site internet de la Région de Nyon.

Le projet d'amélioration du registre des entreprises régional est toujours en cours. La Région travaille avec le Canton afin de trouver la meilleure solution technique pour tous les partenaires (communes, entreprises, Région), notamment grâce à la création d'une passerelle bidirectionnelle entre le registre cantonal et le registre régional des entreprises. Le but est de faciliter la gestion au niveau communal, répondre aux exigences de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et tenir à jour le registre cantonal de manière automatique.

→ regiondenyon.ch/repertoire-entreprises

Développement économique

La Région de Nyon est membre de la Coordination du développement économique vaudois (CODEV), qui regroupe les 10 associations économiques régionales définies



101

entreprises contactées dans le cadre de la politique de développement économique



CHF 50'000

de fonds à l'innovation récompensant chaque année des entreprises du district

dans la loi sur l'appui au développement économique (LADE) et reconnues d'utilité publique. Elle est l'entité chargée d'orienter les demandeurs de financement LADE dans le district et a préavisé l'octroi d'une enveloppe globale de près de CHF 810'000 par le Canton.

La Région renseigne les parties intéressées, notamment sur le financement, la création d'entreprise, les projets régionaux, la mobilité d'entreprise, le réseautage ou encore les entreprises formatrices. Plus de 100 entreprises l'ont contactée et ont obtenu un traitement de leur dossier en 2022. Grâce à l'intermédiaire de la Région, 6 entreprises du district ont présenté leurs projets collaboratifs afin d'obtenir un financement du fonds de soutien à l'économie durable, une nouvelle mesure économique du SPEI. Les dossiers, en cours d'évaluation, aspirent à un montant total de CHF 315'000.

Immobilier commercial

Les demandes de recherche de locaux reçues ont augmenté par rapport à l'année précédente : 31 demandes contre 22 en 2021. Ainsi, 36 objets immobiliers ont été proposés à un total de 16 demandeurs. Selon le suivi mené par la Région auprès de ces 16 demandeurs, au moins 5 resteront dans le district, dont 1 grâce à un objet proposé par la Région (informations au 31 décembre).

Les demandes de terrains ont légèrement augmenté : 12 sollicitations ont été enregistrées en 2022, contre 10 en 2021. Six parcelles ont pu être proposées à 3 des demandeurs. Aucune entreprise n'a pu confirmer si ces démarches leur permettront de rester ou de s'installer dans le district. Seules les demandes d'entreprises dont les activités entrent dans la stratégie régionale déclenchent le protocole de recherche (5 demandes n'entraient pas dans ces critères).

Prix à l'innovation

Pour la 9^e édition du Prix à l'innovation de la Région de Nyon, 5 porteurs de projets ont déposé leur dossier de candidature. La remise s'est déroulée à Rolle au mois de mars, lors du Forum de l'économie de la Côte (FELC). Les lauréats ont bénéficié de retombées médiatiques positives. Financé à 50% par le Canton, le prix a été décerné à deux entreprises qui ont mis en place des services valorisant la nature et le respect de l'environnement :

- Le jury a octroyé CHF 25'000 à l'entreprise Proxipel basée à Le Vaud, pour son projet de chaîne de production de pellets sur une remorque. Il s'agit de l'unique usine mobile



Deux entreprises lauréates se sont partagées le Prix à l'innovation 2022, en mars.

capable de valoriser plusieurs types de résidus de biomasse (bois, sarments de vigne, tailles, résidus forestiers, palettes, marc de café, etc.), secs ou humides, en les transformant en pellets.

- Un montant de CHF 25'000 a été attribué à Vivent, installée à Gland. La société a été primée pour son système PhytSigns, une alerte précoce sur un large éventail de facteurs de stress des cultures. La technologie pionnière mise au point par cette entreprise fournit des informations bien avant les symptômes visuels : ceci permet aux producteurs d'augmenter les rendements et de choisir une protection des cultures plus respectueuse de l'environnement.

Soutiens ponctuels aux entreprises

En 2022, la Région a préparé la mise en place d'une nouvelle prestation aux entreprises : les soutiens ponctuels, avec une enveloppe annuelle de CHF 30'000 et un apport maximal de CHF 5000 par demandeur. Le règlement ainsi que le montant destiné à cette mesure incluse dans le fonds régional à l'innovation ont été validés par le Comité de direction ainsi que par le Canton, qui financera 50% du montant pour les années 2023 et 2024.

Les entreprises créant ou développant des activités nouvelles ou des nouveaux marchés dans les communes membres ont déjà commencé à déposer leurs demandes fin 2022 pour la première édition.

Plans de mobilité interentreprises

Le programme des plans de mobilité interentreprises (PMiE) 2020-2022 vise à développer des solutions durables sur les sites d'en-

treprises de la région et à mesurer l'évolution des comportements pendulaires. En 2022, la Région de Nyon a renforcé le programme dans les zones d'intérêt, en partenariat avec les huit communes accueillant la majorité des entreprises du district : Nyon, Gland, Eysins, Rolle, Coppet, Founex, Chavannes-de-Bogis et Mies.

Les communes, ainsi que le Canton et les transporteurs ont soutenu ce programme dans le cadre du préavis 47-2019, couvrant jusqu'à fin 2022 la promotion de la mobilité pour favoriser le report modal (cf. « Marketing thématique » dans les pages « Communication »). Les conditions-cadres ont été réunies pour poursuivre le programme en 2023 via le nouveau préavis 17-2022.

Durant l'année écoulée, 54 entreprises ont participé aux séances du Comité des répondants mobilité (COREM) et/ou à des séances individuelles. Tous les deux mois environ, les répondants ont été informés des nouveautés en matière de mobilité : la Région leur a fourni des messages e-mail du Guichet Mobile (service développé par la Région afin d'accompagner les collaborateurs des entreprises dans leurs choix de mobilité) prêts à être diffusés à l'interne par les employeurs.

Le Guichet Mobile a repris l'organisation des stands dans deux sites d'entreprises (Terre Bonne à Eysins et A-One à Rolle) qui ont permis des échanges de qualité sur la mobilité du district avec les collaborateurs.

Durant l'année, un suivi a été assuré pour répondre aux principales remarques et attentes formulées par les parties prenantes lors des différentes séances.

Enfin, la Région de Nyon a mené une enquête de satisfaction auprès des répondants mobilité des entreprises : il en ressort que 88% des entreprises sont satisfaites ou très satisfaites du programme.

Formation professionnelle

La Région de Nyon soutient la formation pour les jeunes de nos communes. En 2022, 45 apprentis du district ont pu suivre un cours d'appui grâce à la mesure AppApp parrainée par la Région. Cela représente 9 groupes pour 6 branches scolaires (mathématiques, allemand, anglais, informatique, économie et électricité).

Ressources régionales

Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois

L'année 2022 a permis d'engager la mise en œuvre du Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois. Le projet est porté par l'Association PDRA Ouest vaudois avec l'appui de la Région de Nyon et ses partenaires, notamment l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) et le Parc naturel régional Jura vaudois.

Ce vaste projet intègre plusieurs mesures majeures concernant notre district, dont la réalisation de la Maison des vins de la Côte à Mont-sur-Rolle et de l'abattoir régional (Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs, CARRE). Le projet concerne également la rénovation de chalets d'alpage dans le Jura. Il doit permettre de développer les capacités de production et de transformation des produits alimentaires issus d'un mode de production durable et d'améliorer leur valeur ajoutée, en mobilisant l'appellation « Le meilleur de l'Ouest vaudois ».

L'année 2022 a permis la mise à l'enquête du projet de la Maison des vins. Pour ce dossier, comme pour l'abattoir, les porteurs de projets ont travaillé à la fina-



La Maison des vins verra le jour à Mont-sur-Rolle.

lisation des plans de financement rendus complexes par le contexte économique.

Enfin, le PDRA vise également à développer et promouvoir des produits agritouristiques, notamment forfaitaires, intégrant et valorisant les denrées alimentaires de la région.

Filière bois

La Région de Nyon héberge la Plateforme vaudoise du bois, à laquelle elle participe avec six autres partenaires (organismes régionaux et organisations professionnelles) pour promouvoir la filière courte du bois. Cette activité est soutenue financièrement par l'Etat de Vaud.

→ bois-durable.ch

Soutien aux entreprises

La Plateforme vaudoise du bois a participé en 2022 à un groupe de travail sur le repositionnement de la coopérative Boipac, dont les installations seront remises à une entreprise. Il s'agit de conserver une structure qui a fait ses preuves dans le cadre du soutien à la première transformation.

La Plateforme offre un aiguillage adapté à chaque projet d'entreprise. La prestation est gratuite pour les entreprises du bois situées sur le territoire cantonal: deux d'entre elles ont profité de cette possibilité durant l'année écoulée.

La Plateforme vaudoise du bois finance la première année de labellisation « bois suisse » pour les entreprises localisées dans une région partenaire. En 2022, deux entreprises ont pu bénéficier de ce soutien: Samedi SNC (Aubonne) et l'Atelier Bois des EPO (Orbe).

Enfin, la Plateforme a soutenu le Prix à l'innovation bois, qui s'est déroulé en septembre au Brassus en ligne avec l'objectif de soutien aux entreprises de la filière.

Assistance aux maîtres de l'ouvrage

Deux maîtres de l'ouvrage de la région ont pu bénéficier en 2022 de conseils techniques offerts par la Plateforme vaudoise du bois et promulgués par le Centre dendrotechnique (Cedotec, qui gère l'office romand de Lignum), pour les chantiers du Centre multisport de Colovray à Nyon et le Bâtiment des sports nautiques à Founex.

La Plateforme vaudoise du bois soutient les maîtres de l'ouvrage qui s'engagent pour la labellisation d'un objet en finançant la plaque Plexiglas « labellisé bois suisse » qui peut ensuite être mise en évidence sur la construction. Cinq objets ont pu bénéficier de ce soutien. A noter que pour l'Eglise de Gland la labellisation a fait l'objet d'une remise

officielle du label dans le cadre de la journée « Objectif bois » organisé par la Ville de Gland.

Sensibilisation du grand public

Dans le cadre de la journée des communes vaudoises, en juin, la Plateforme a organisé la visite de deux entreprises du bois à Chavornay. Les 50 participants (municipaux et collaborateurs de communes) ont pu suivre les différentes étapes de transformation du bois, de l'arrivée des grumes à la scierie Dutoit jusqu'à la préfabrication d'éléments de charpente à la menuiserie-charpenterie Thibaud.

En septembre, la Plateforme a organisé des journées de découverte des métiers de la filière forêt-bois: 12 classes du 2^e cycle primaire ont profité d'animations proposées par des professionnels de la filière ainsi que de jeux de piste installés au Parc Aventure du Signal de Bougy. L'Etat de Vaud a présenté les métiers dans le cadre de la gestion de la forêt, alors que la Fédération vaudoise des entrepreneurs et l'Ecole de la construction ont promu les professions de la mise en oeuvre du bois (charpentier, menuisier, ébéniste).

En novembre, la Plateforme vaudoise du bois a participé avec Lignum Vaud au Comptoir d'Echallens et a financé les gilets « Bois suisse » portés par les personnes tenant le stand. L'accent y a été mis sur la formation et les métiers de la filière.

Pôle bois régional à La Rippe

Le développement d'un pôle bois régional à La Rippe figure parmi les projets phares de la législature 2021-2026 de la Région de Nyon. Il vise à favoriser les circuits de proximité pour toutes ses activités et à minimiser les coûts financiers et environnementaux liés au transport, tout en garantissant des emplois et la création de valeur ajoutée régionale.

En discussion depuis de nombreuses années, la vente à terme conditionnée entre le propriétaire des lieux et la Sofren a été signée en mars et a permis de relancer les démarches. Un comité de pilotage a ainsi été constitué pour cette nouvelle phase du projet, développé dans le cadre d'un partenariat public-privé conventionné: il est composé d'un représentant de chaque organisation signataire et d'un membre de la Municipalité de La Rippe.

Le pôle bois de La Rippe figure en tant que zone d'activité régionale (ZAR) dans la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) élaborée par la Région de Nyon. Les démarches pour une future légalisation du foncier pour l'implantation du pôle bois ont été entamées.

Tourisme



Référent au Comité de direction

Stéphane Jayet

Responsable politique du Tourisme

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Alexis Lacroix

Promotion touristique

L'année écoulée a permis la signature d'un nouveau contrat de prestations touristiques avec l'office du tourisme Nyon Région Tourisme (NRT) et les quatre communes hôtes d'un bureau de cette entité (Coppet, Nyon, Saint-Cergue et Rolle), portant sur la période 2022-2026. NRT assure le marketing touristique, l'accueil et l'information aux hôtes, et commercialise des produits touristiques régionaux. Ce travail s'inscrit en complémentarité des actions de développement touristique menées par la Région de Nyon. Le nouveau contrat met l'accent sur la digitalisation, le tourisme durable ou encore la valorisation des productions régionales.

Développement du tourisme de nature

A la suite d'un mandat d'évaluation, la Région de Nyon a lancé en 2022 un second programme régional de développement touristique de nature, pour la période 2022-2027. Il associe, aux côtés de la Région de Nyon, onze communes du Jura et du Pied du Jura, le NStCM, Nyon Région Tourisme et le Parc naturel régional Jura vaudois. Le programme doit permettre de développer de nouveaux projets touristiques

en lien avec les sports de nature (hiver/été), la valorisation de l'environnement, la découverte du patrimoine et des productions régionales. Il sert à définir une stratégie coordonnée sur le territoire, accompagner techniquement et financièrement la réalisation de projets, fédérer les acteurs concernés et lever des fonds tiers.

En lien avec son nouveau programme de tourisme de nature 2022-2027, la Région de Nyon a obtenu un soutien de CHF 150'000 auprès de la Confédération dans le cadre du dispositif Innotour, mis en œuvre par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) pour encourager l'innovation, la professionnalisation et la coopération dans le secteur du tourisme.

Domaine de montagne Jura sur Léman

Les aménagements pour le développement du domaine de montagne Jura sur Léman se sont poursuivis en 2022. Après la mise en service du nouveau parking des Dappes en 2021, l'année 2022 a surtout permis l'avancement de la construction du bâtiment d'accueil. Cette nouvelle infrastructure, située à l'intersection des massifs de la Dôle (CH) et des Tuffes (F), constituera la nouvelle porte d'entrée du domaine franco-suisse Jura sur Léman et aura un usage quatre saisons.

Développement d'itinéraires

Vélo tout-terrain (VTT)

La Région de Nyon a soutenu financièrement en 2022 la réalisation à venir de deux nouveaux itinéraires VTT dans le Jura vaudois, afin d'en favoriser une pratique légalisée et respectueuse de l'environnement et des autres usagers (piétons, cavaliers, etc.) : il s'agit de la descente de la Volottaz (Le Vaud) et d'un

itinéraire cross-country faisant le tour du périmètre jurassien. Ces réalisations doivent permettre de développer l'offre VTT dans la région, en réponse à l'essor de la pratique notamment via le VTT électrique et afin de palier au déficit de parcours dans le district.

Parallèlement, la Région a suivi le développement d'un itinéraire VTT entre les districts de Nyon et de Morges, traversant notamment le vignoble de la Côte.

Randonnée

La Région de Nyon a soutenu financièrement la réalisation de l'itinéraire pédestre franco-suisse de l'Echappée jurassienne. Avec trois étapes dans la région, cette randonnée itinérante générera de nouvelles nuitées dans les hébergements situés le long du tracé.

Village de Saint-George

Un point d'information touristique a été aménagé au centre du village de Saint-George avec le soutien financier de la Région de Nyon. Celle-ci a également apporté son soutien au



Le chantier du bâtiment de Jura sur Léman a avancé, avec le soutien de la Région.

Jura ski club de Saint-George dans le cadre du développement des activités nordiques.

Ces projets s'inscrivent dans la perspective de la finalisation du plan partiel d'affectation (PPA) de La Saint-George, qui doit permettre l'aménagement d'une zone d'accueil conciliant le confort des usagers et la protection de la nature.



Un nouveau point d'information touristique a été aménagé dans l'ancienne poste de Saint-George, avec le soutien de la Région de Nyon.



La Région de Nyon a soutenu la création d'itinéraires VTT.

Mobilité touristique

Le Conseil intercommunal a adopté en septembre 2022 le préavis 16-2022 pour le financement d'une carte de transport touristique régionale. Le principe est celui d'une carte offerte aux visiteurs qui passent au moins une nuit dans les hébergements marchands du district, afin qu'ils puissent voyager librement en transports publics. La mobilité est une composante essentielle de la chaîne de prestations touristiques, comme l'hébergement, la restauration ou les lieux de visite. De nombreuses destinations proposent déjà une carte de transport pour favoriser la fréquentation des sites et lieux de visite, tout en encourageant l'usage des transports en commun.

Taxe de séjour

Après une forte baisse des nuitées liée à l'impact de la pandémie sur le tourisme, la fréquentation des hébergements de la région est repartie à la hausse. Conformément au règlement, la Région de Nyon a géré les recettes de la taxe de séjour et de celle sur les résidences secondaires. Au cours de l'année 2022, elle a reçu CHF 697'293 de recettes portant sur l'année 2021, en partie reversées à l'office du tourisme (NRT), qui a reçu CHF 313'782. Le solde de CHF 383'511 a alimenté le fonds régional d'équipement touristique (FRET).



CHF 251'300

octroyés par la Région de Nyon à des projets via son fonds régional d'équipement touristique (FRET)

Soutiens FRET prévus favorablement en 2022

Bénéficiaire	Objet	CHF
Association VTT Jura vaudois	Création de deux parcours VTT	18'000
Jura ski club Saint-George	Développement du centre nordique	9'000
Commune de Saint-Cergue	Couverture de déficit téléskis hiver 2022-2023	25'000
Association animation du quartier de Rive	Rive Jazzy 2023 (30 ^e édition)	11'000
Association des amis des musées de Nyon	Exposition permanente du Château de Nyon	10'000
Association festival Les Hivernales	Festival Les Hivernales 2023	5'000
Association 50 ^e Fête cantonale des chanteurs vaudois, Gland 2023	50 ^e Fête cantonale des chanteurs vaudois	20'000
Club alpin suisse Section La Dôle	Rénovation de la cabane Rochefort	20'000
Région de Nyon et NRT	Carte de transport touristique, frais fixes 2023-2024 (hors frais variables liés aux dépenses de transport)	103'300
Association pour la Maison des vins de la Côte	Equipement intérieur de la Maison des vins	30'000
Total		251'300

En complément des soutiens décrits dans le tableau, la Région soutient via le fonds régional d'équipement touristique plusieurs institutions culturelles dans le cadre de conventions culturelles : l'Usine à Gaz, Visions du réel, le Casino Théâtre de Rolle et le far^o festival des arts vivants (cf. chapitre « Culture », pp. 28-31).

Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires

En 2022, la Région de Nyon a engagé le processus de révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires. La démarche, menée en concertation avec les communes et les représentants des milieux du tourisme, doit permettre d'actualiser les montants de la taxe et la répartition des recettes. Le projet vise aussi à clarifier et compléter le règlement actuel tout en renforçant l'efficacité de la collecte de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires.



En vidéo

« Action publique »
d'octobre 2022 :
Soutiens au
développement
touristique
avec Stéphane Jayet



La rénovation de la cabane Rochefort du CAS a obtenu un soutien de la Région de Nyon en 2022 via le fonds régional d'équipement touristique.

Culture



Référentes au Comité de direction

Valérie Jeanrenaud

Responsable politique de la Culture et du sport (depuis septembre)

Chantal Landeiro

Vice-présidente et responsable politique de la Culture et du sport (jusqu'en juin)

Secrétariat > Opérationnel des projets

↳ Cintia Stucker

- Jval Openair, festival de musiques actuelles, à Begnins
- Fondation pour la chanson et les musiques actuelles, à Nyon
- Les Hivernales, à Nyon
- Jazz au Peuple, festival de jazz, à Nyon
- Les Variations musicales, à Tannay
- La Côte Flûte festival, festival consacré à la flûte traversière, à Gland
- Les Intimes et concert de la Pleine lune, à Nyon

Arts visuels et plastiques

- Association Focale, à Nyon
- Espace Eeeeh!, à Nyon
- Editions Ripopée, à Nyon

Arts vivants

- Théâtre de Grand-Champ, à Gland

Prix artistique

Le Prix artistique 2022 de la Région de Nyon a été remis à Morgan Hug, compositeur, musicien et producteur habitant à Eysins.

La cérémonie s'est tenue en public en novembre à l'Usine à Gaz, à Nyon.

→ regiondenyon.ch/prix-artistique

Soutien à la création et à la vie culturelle

Soutiens réguliers

L'enveloppe de la Région de Nyon destinée aux soutiens réguliers en 2022 était de CHF 85'000. Un montant de CHF 10'000 a été remis au lauréat du Prix artistique et CHF 75'000 ont été attribués au travers de 13 soutiens.

Musique

- La Parenthèse, salle de concert, à Nyon
- Poprock, festival de musiques actuelles, à Gilly



Le Théâtre de Grand-Champ a reçu en 2022 le soutien de la Région de Nyon.

Soutiens ponctuels

La Région de Nyon a reçu 41 demandes de soutiens culturels ponctuels durant l'année 2022. Elle a attribué un montant total de CHF 49'500 aux 29 projets retenus.

Musique

- Chœur mixte le Chêne, à Gland
- Fête de la musique, à Nyon
- Album de Pierangelo Crescenzo, de Gland
- Album de Hold, d'Arzier-Le Muids
- « Picture My Music » de Mei Fa Tan, à Nyon
- Concert du Chœur Cantabile, à Coppet et Rolle
- Album de Voice of Ruin, de Nyon
- Album de Tendinista, de Nyon

Arts vivants

- « Jardin d'hiver », reprise, par le Collectif DCD, à Nyon
- « Le malade imaginaire », par la Cie Serreaux-Dessus, à Begnins
- « La Mêlée face au mur », association la Mêlée, à Nyon
- « Sur le fil », Cie TaMiERo, à Nyon
- « Dans ma tête », Cie de la Bête hirsute, à Rolle
- « Wagner crève l'écran », les Top Modestes, à Nyon



La Région de Nyon a soutenu la Cie Serreaux-Dessus, à Begnins, qui a joué en juillet « Le malade imaginaire » de Molière.

- « Le Club du Homard », Cie Pied de Biche, à Rolle
- « Neil », reprise, Collectif Berzek, à Nyon
- « La Pomme empoisonnée », Cie Rupille 7, à Gland
- Association *la FC*ateliers, à Gland et Rolle

Arts visuels et plastiques

- Journée des arts, Association DAP, à Nyon
- Vulva Paradoxa, Audrey Mathies de Nyon
- La Petite Lanterne, association La Lanterne magique, à Nyon



La Région de Nyon soutient l'association Focale, qui en 2022 a fêté ses 40 ans et a proposé une exposition photographique restospective.

Pluridisciplinaire

- Le Festival de la Harpe, à Rolle
- « Ce qui reste et ce qui vient », association MUD, à Nyon
- « Hua Mulan », association la Marmite, à Nyon
- « De Morges au Caire », Cie Cafuné, à Nyon
- « Envies », Maria de la Paz, à Rolle
- « Hommage », association des amis de Pierre Golay
- « Le Bureau des questions importantes », Chloé Démétriades, à Nyon
- « La Vague », FBI prod.CH, à Nyon

Conventions pluriannuelles

La Région de Nyon a signé au mois de février 2022 une nouvelle convention quadriennale la liant au Casino-Théâtre de Rolle, conjointement avec la Commune de Rolle et le Canton de Vaud. L'apport de la Région s'élève à CHF 280'000

pour l'ensemble de la période 2022-2025, dont CHF 120'000 via son fonds régional à l'équipement touristique (FRET), conformément au préavis 09-2021 adopté par le Conseil intercommunal en décembre 2021.

En décembre 2022, le Conseil intercommunal a adopté le préavis 19-2022, validant le renouvellement du soutien de la Région de Nyon au far°, à hauteur de CHF 330'000 pour la période 2023-2026, complétant les montants engagés par la Ville de Nyon et par le Canton de Vaud.

L'enveloppe destinée aux conventions en 2022 était de CHF 290'000, dont CHF 120'000 provenant du FRET. Les quatre institutions culturelles du district liées par voie de convention à la Région de Nyon sont les suivantes :

- Visions du réel : convention quadriennale quadripartite (Visions du réel, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud) pour la période 2020-2023



Le Prix artistique 2022 de la Région de Nyon a été remis en novembre par Valérie Jeanrenaud (médaillon) à Morgan Hug, compositeur, musicien et producteur habitant à Eysins). L'artiste s'est produit lors de la cérémonie officielle, qui s'est déroulée à l'Usine à Gaz.

**43**

soutiens (y c. Prix artistique)

CHF 134'500

accordés au total

**4**institutions soutenues
sur la durée via des
conventions pluriannuelles**CHF 290'000**octroyés en 2022 pour
financer ces conventions
(dont CHF 120'000 du FRET)

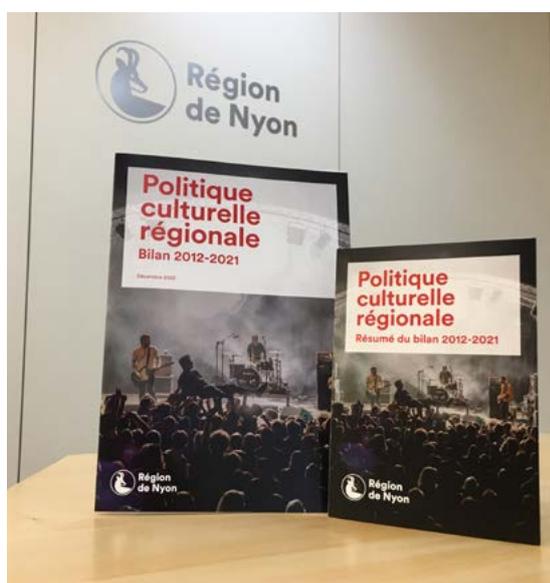
- far° festival des arts vivants : convention quadriennale quadripartite (Fondation far°, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud) pour la période 2019-2022
- Usine à Gaz : convention quadriennale quadripartite (Association de l'Usine à Gaz, Ville de Nyon, Région de Nyon et Canton de Vaud), pour la période 2021-2024
- Casino Théâtre de Rolle : convention quadriennale quadripartite (Association du Casino-Théâtre de Rolle, Commune de Rolle, Région de Nyon et Canton de Vaud), pour la période 2022-2025.

Bilan 2012-2021

En décembre 2022, la Région de Nyon a présenté le bilan de sa politique culturelle pour la période 2012-2021. Ce document permet de disposer des éléments nécessaires à l'établissement d'une nouvelle stratégie pour les années à venir.

Simultanément à la diffusion de la brochure, un résumé pratique a été proposé sous forme de dépliant A5 à quatre volets. Ces supports imprimés sont disponibles gratuitement à la Région de Nyon. Ils sont aussi téléchargeables sur internet.

→ regiondenyon.ch/culture



La Région de Nyon a présenté en décembre le bilan de sa politique culturelle mise en œuvre durant la dernière décennie. Un résumé est également disponible au format A5.

Sport



Référentes au Comité de direction

Valérie Jeanrenaud

Responsable politique de la Culture et du sport (depuis septembre)

Chantal Landeiro

Vice-présidente et responsable politique de la Culture et du sport (jusqu'en juin)

Secrétariat

↳ Cintia Stucker (*ad interim*)

- Nyon Région Skateboard association, pour la saison de compétition régionale en 2023
- Vélôpôdôle, édition 2023

Le montant total de ces soutiens aux activités sportives s'élève à CHF 25'000 en 2022.

Par ailleurs, la décision d'octroyer un soutien à la Commune de Saint-Cergue pour une couverture de déficit de son domaine skiable a été acté. Le versement de ce montant interviendra sur le prochain exercice comptable.

Soutiens

Sur un total de 10 demandes reçues en 2022, la Région de Nyon a accordé 3 soutiens à des sportives et sportifs d'élite, pour un total de CHF 10'000 :

- Claire Beauvir, triathlon
- Thomas Beauvir, triathlon
- Anna Violon, ski

Par ailleurs, plusieurs projets de manifestations ont été soutenus par la Région de Nyon durant l'exercice écoulé, pour un montant total de CHF 15'000 :

- Wavelet Race, Nyon, édition 2022
- Triathlon de Nyon, édition 2022



7

soutiens sportifs ont été accordés en 2022 par la Région de Nyon

Mérites sportifs régionaux

La cérémonie de remise des Mérites sportifs régionaux 2022, organisée conjointement entre la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Ville de Gland, s'est déroulée le 31 mars au Théâtre de Grand-Champ, à Gland. La cérémonie n'avait pas pu se dérouler en 2021 au vu du grand nombre d'annulations de compétitions sportives en 2020. Les Mérites sportifs ont donc été décernés à cette occasion sur la base des résultats sportifs de 2020 et 2021.



Neuf prix ont été remis lors des Mérites sportifs régionaux 2022, organisés par la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Ville de Gland.

Au total, neuf prix répartis dans huit catégories différentes ont été remis, pour un montant total de CHF 17'000 dont un tiers financé par la Région de Nyon. Cela a permis de mettre en avant les acteurs et actrices qui contribuent à la dynamique sportive du district et au rayonnement de leur discipline :

- Sportive de l'année : Alexia Pricam, Genolier (triathlon longue distance, Cercle des nageurs de Nyon)
- Sportif de l'année : Luca Luberti, Genolier (triathlon, Cercle des nageurs de Nyon)
- Espoir féminin de l'année : Mélody Veillard, Nyon (judo, Judo Team Nyon)

- Espoir masculin : Noah Karma, Nyon (tennis, Tennis club de Nyon) et Killian Josseron, Duillier (karting)
- Equipe féminine de l'année : Nyon Handball La Côte
- Equipe masculine de l'année : Garçons U12 Tennis Club de Gland
- Bénévole de l'année : Marinette Varidel, Gland
- Personnalité sportive de l'année : Pierre-Alain Dupuis, Nyon.



La Région de Nyon a soutenu la Wavelet Race 2022, à Nyon.

Communication



Réfèrent au Comité de direction

Pierre-Alain Schmidt

Responsable politique de la Communication

Secrétariat > Communication et marketing

Marco Ferrara, responsable

↳ Daniela Nagy

Identité institutionnelle

La Région de Nyon a poursuivi en 2022 l'aposition de son identité sur le terrain, là où elle porte des prestations proposées à la population. Ainsi, les totems des vélos en libre-service arborent désormais la marque Région de Nyon (photos p. 13). C'est aussi le cas des téléskis du village de Saint-Cergue et des remontées mécaniques suisses à Jura sur Léman, où elle est en position de marque ombrelle institutionnelle.



Marque Région de Nyon aux téléskis de Saint-Cergue.

Relations médias

La Région de Nyon a diffusé 20 communiqués et a tenu 4 conférences de presse en 2022. Elle a émis 1 communiqué pour Télé-Dôle.

Avec son contact de référence pour les journalistes, la Région a reçu et traité 22 demandes de médias durant l'année.

Au chapitre des retombées médiatiques, elle a répertorié 97 articles et sujets radio/TV la concernant en 2022.

Soutien à la presse du district

La Région a consacré 67% de son budget publicité à des achats d'espaces dans les pages régionales des journaux et leurs sites internet.

Internet

Sites web

La fréquentation de regiondenyon.ch est restée stable durant l'année (+1% visiteurs depuis l'exercice précédent), subissant au deuxième semestre les effets d'une interruption de la newsletter qui a exigé de revoir son mode d'envoi et épurer sa liste de diffusion. Un



+26%

croissance de communauté sur les réseaux sociaux

chantier a été démarré en 2022 en vue d'offrir de nouvelles fonctionnalités sur le site.

Le site guichet-mobile.ch a connu un bond annuel de +76% du nombre de visiteurs, lié notamment à la campagne de promotion de l'application mobile (cf. « Marketing »).

En amont de la saison d'hiver, la Région de Nyon a aussi actualisé teledole.ch pour sa société d'équipement touristique.

Fréquentation du site internet regiondenyon.ch

	Variation annuelle	2022	2021	2020
Visiteurs uniques	➔ +1%	47'378	47'126	32'834
Visites	➔ +1%	64'012	63'300	47'454
Pages vues	➔ -8%	119'065	129'773	108'178
Abonnés e-mail	➔ -7%	1433	1536	322

Réseaux sociaux

La Région de Nyon a réalisé 515 publications sur Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn en 2022 (+6%). La situation au 31 décembre traduit une progression générale du nombre d'abonnés (+26%), avec une communauté qualitative permettant à la Région d'atteindre de manière précise la population du district.

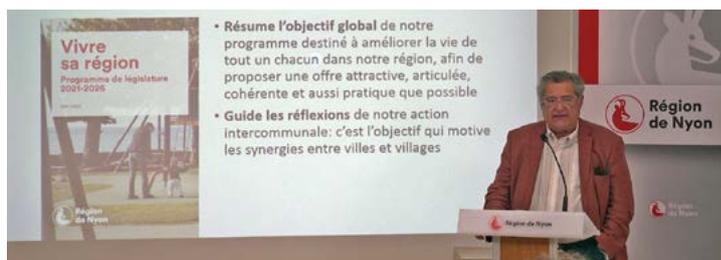
→ regiondenyon.ch/reseaux-sociaux

Personnes abonnées à la Région de Nyon sur les réseaux sociaux

	Variation annuelle	2022	2021	2020
Facebook	➔ +28%	2707	2114	1406
Twitter	➔ +29%	570	441	332
Instagram	➔ +15%	2359	2053	1670
LinkedIn	➔ +50%	1108	740	500

Campagnes et production

La Région de Nyon a produit à l'automne la campagne pub « Une région où il y a toujours de quoi faire », avec un double objectif: développer la notoriété institutionnelle en valorisant l'une des thématiques (développement touristique) et transmettre un message mobilisateur. Déployée via des annonces dans la presse régionale, par affichage rue F12 dans plusieurs communes, sur internet, les réseaux sociaux et l'écran du Grand-Rue 24, la campagne a enregistré 1'707'020 vues. Il s'agit du 2^e meilleur score depuis la refonte de la communication en 2018.



Présentation de la campagne du programme de législature 2021-2026.

La Région a aussi dessiné la campagne « Vivre sa région », divulguant le programme de législature 2021-2026. Elle a enregistré 461'300 vues.

Par ailleurs, 23 campagnes ponctuelles ont été diffusées durant l'année, en promotion des activités et positions dans différentes thématiques.

Audiovisuel

La production audiovisuelle de la Région a totalisé 13 vidéos en 2022 (contre 7 en 2021). L'exercice a été marqué par le lancement du concept *Action publique*: de courtes vidéos par lesquelles la Région de Nyon met en avant son actualité. Chaque vidéo dure une minute et donne la parole au responsable politique de la matière concernée, qui s'exprime sur l'importance du sujet pour la population. Les vidéos sont diffusées sur les réseaux sociaux de la Région, avec un succès réjouissant.

→ regiondenyon.ch/action-publique

« Action publique », épisodes en 2022

- Soutien au Casino**
Théâtre de Rolle
 avec **Chantal Landeiro**
 (mars)
- Programme de**
législature 2021-2026
 avec **Pierre-Alain Schmidt**
 (mai)
- Vélos en libre-service**
 avec **Gérard Produit**
 (juin)
- Soutiens au**
développement touristique
 avec **Stéphane Jayet**
 (octobre)

Par ailleurs, la série vidéo *60 secondes sur la Région de Nyon dans le Grand Genève* a atteint sa 3^e saison.

Publications imprimées

Durant l'année 2022 la Région a produit 39 supports imprimés différents (brochures, dépliants, *flyers*, diplômes, affiches, bâches et panneaux), toutes thématiques confondues. Une grande partie des travaux de design et mise en page sont réalisés à l'interne, grâce à un système performant de modèles.

Marketing thématique

Les ressources marketing sont surtout destinées au report modal en mobilité, dont les mesures sont financées par le préavis 47-2019.

Durant l'année 2022, la Région de Nyon a poursuivi la promotion des déplacements en transports publics et à vélo. Elle a déployé ses actions-phares et développé de nouvelles mesures pour la population et les visiteurs, en concertation avec les opérateurs de transport (CFF, CarPostal, TPN, NStCM, ABG, PubliBike et CGN) et les partenaires institutionnels.

Mesures incitatives

Avantages loisirs

Par le biais de ses « avantages loisirs » régulièrement renouvelés, la Région de Nyon a pu récompenser la population optant pour les transports en commun et le vélo à la place de la voiture. De nouveaux rabais et entrées gratuites à des lieux de loisirs ont été proposés aux usagers via le site de la Région, sous forme de bons numériques munis d'un QR-code.

La Région a collaboré avec 8 institutions culturelles et de loisirs, générant 944 bons commandés par les habitants, dont 388 ont été utilisés aux guichets des partenaires : le taux d'utilisation a augmenté à 42% (il était à 32% en 2021 et 20% en 2020). Pour chaque nouvelle offre disponible, une newsletter a été diffusée.

→ regiondenyon.ch/avantages-loisirs



+81%

bénéficiaires de mesures incitatives, de 2017 à 2022



Le « Rallye à vélo d'une commune à l'autre » a fait étape à Bursins.

Promotion des vélos en libre-service

Afin de valoriser l'agrandissement de son réseau de vélos en libre-service, la Région de Nyon a proposé un code promotionnel à la population des communes membres, leur offrant un rabais de 50% sur tous les trajets d'avril à juin. Cette action découverte a été prolongée jusqu'en août, engendrant 234 trajets à vélo.

Le 11 septembre a eu lieu pour la première fois le « Rallye à vélo d'une commune à l'autre », organisé par la Région avec la collaboration de 9 communes accueillant une ou plusieurs stations PubliBike. L'événement a mobilisé plus de 130 personnes et permis près de 600 échanges aux divers stands de ravitaillement. Toutes ces actions ont été relayées par les communes via des *flyers*, affiches et banderoles.

→ regiondenyon.ch/rallye

Demi-tarif découverte

La Région de Nyon a renouvelé en 2022 l'action du demi-tarif découverte menée en 2018, 2019 et 2021. Celle-ci vise à changer les habitudes des automobilistes en les incitant à tester les transports publics, au prix de CHF 33 pour un abonnement demi-tarif découverte valable deux mois dans toute la Suisse.

Entre septembre et octobre, 333 habitants ont acheté cette formule (+29% par rapport à 2021) et 56 d'entre eux ont ensuite conclu un abonnement annuel à l'échéance de celui à l'essai. Cette opération est promue via la campagne récurrente « Il n'est jamais trop tard pour payer 1/2 prix », conçue à la Région de Nyon et devenue un modèle repris ailleurs en Suisse.

Mesures informatives

Plan des réseaux

En vue du changement d'horaire de décembre, la Région a produit une nouvelle édition du plan des réseaux de transports publics, ainsi qu'un présentoir à cet usage pour les 51 communes alimentant son fonds

des transports publics (« fonds TP ») et pour les partenaires (transporteurs, offices du tourisme, lieux culturels et de loisirs).

→ regiondenyon.ch/plan-des-reseaux

Brochure sur les bus nocturnes

Une nouvelle édition de la brochure informative au sujet de l'offre de transport public nocturne a été diffusée aux habitants par l'intermédiaire des communes.

Guichet Mobile

Le Guichet Mobile est un service de conseils en mobilité destiné aux collaborateurs des sites d'entreprises (cf. pages « Economie »).

Le site web guichet-mobile.ch a poursuivi sa croissance en 2022, avec une forte hausse du nombre de visiteurs, enregistrant un nouveau record (cf. « Internet », p. 34).

En mai, l'application Guichet Mobile a été étendue en phase-pilote à 23 communes. Elle permet aux pendulaires qui y habitent ou travaillent de combiner divers modes de transport pour leurs trajets (dont le vélo), de créer des équipes de covoiturage ou encore d'accéder à toute l'actualité en lien avec la mobilité du district. Elle offre également un canal direct de dialogue avec le Guichet Mobile au moyen de la messagerie.

Pour promouvoir l'app, la Région a déployé la campagne « Ensemble, faisons bouger la mobilité ! » dans les communes partenaires, les entreprises et via les opérateurs de transport (*flyers*, affiches, banderoles, écrans, etc.) Elle a aussi produit une vidéo explicative et promotionnelle (guichet-mobile.ch/app)

Durant l'année, 115 actualités ont été publiées via l'app, ciblées par publics. Chacune d'entre elles a été visualisée en moyenne par 17% des personnes inscrites. Fin décembre, l'app comptait 419 utilisatrices et utilisateurs (contre 166 en 2021, soit un bond de +152%), dont 30% se connectant plusieurs fois par mois.

Enfin, le plan d'accès au *business park* Terre Bonne, édité sous forme de *z-card* aux couleurs du Guichet Mobile, a été mis à jour en vue du changement d'horaire de décembre. Il permet d'orienter les nouveaux collaborateurs et d'informer sur les évolutions dans les connexions entre trains et bus.

→ guichet-mobile.ch

Participation

Coordination impliquant les communes

A la demande des communes membres, les échanges autour des mesures de promotion de la mobilité se sont renforcés en 2022 donnant



Campagne pour l'application Guichet Mobile, diffusée à partir du mois de mai.

lieu à deux séances au printemps et deux en automne, en présence du responsable politique de la Mobilité. Ces rencontres permettent de dresser le bilan des mesures entreprises l'année précédente, d'assurer le suivi des actions durant l'année et d'explorer de nouvelles pistes et idées.

Consultation publique

A l'occasion de la Semaine de la mobilité, la Région de Nyon a mené la consultation publique « Quelle mobilité dans ma commune ? » Pour cette action participative, elle a placé une urne « boîte à idées » aux greffes de ses 41 communes, afin de recueillir des remarques et idées de la population. Ce sondage a aussi été déployé sur internet. Plus de 180 propositions ont été recueillies, en vue d'une synthèse.



Les communes ont reçu des urnes pour des consultations.

Finances



Référent au Comité de direction

Paul Ménard

Responsable politique des Finances

Secrétariat > Administration et finances

Boris Mury, secrétaire général

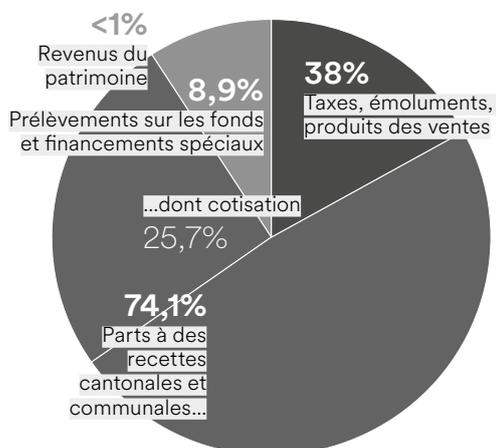
↳ David Saugy, boursier

↳ Nathalie Hentschel

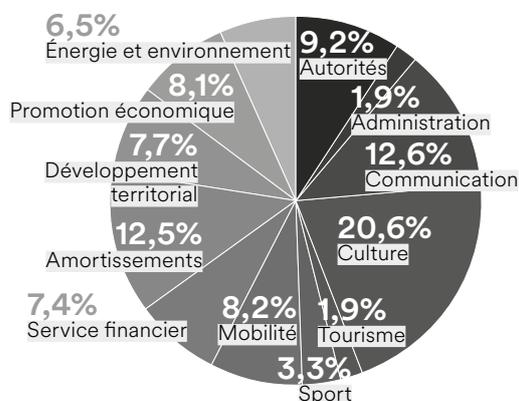
Voici un extrait de quelques données relatives aux comptes 2022, sous forme de trois graphiques. Cette matière fait chaque année l'objet d'un préavis spécifique du Comité de direction au Conseil intercommunal, de même que le budget soumis à validation en amont de chaque exercice annuel. Les préavis et leurs annexes sont disponibles en ligne.

→ regiondenyon.ch/preavis

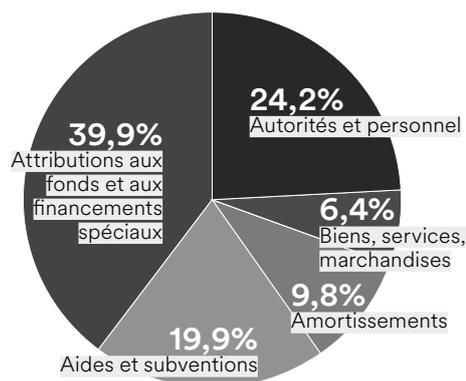
Recettes par nature



Répartition des charges



Charges par nature



41%

masse salariale à la charge des cotisations communales



L'avantage des idées communes

Région de Nyon
Grand-Rue 24
CH-1260 Nyon

La Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon.
Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en
matérialisant des synergies entre villes et villages.

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch

